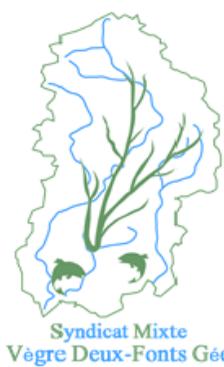


Dossier environnemental unique

Annexe 1 – Atlas cartographique

<i>Maitre d'Ouvrage - Demandeur</i>
<p>Syndicat Mixte Vègre, Deux-Fonts Gée - (SMVDFG)</p>  <p>The logo features a stylized map of the Vègre river basin with blue lines representing the river network. Below the map, the text 'Syndicat Mixte Vègre Deux-Fonts Gée' is written in blue and green. The map also includes small green icons of trees and water droplets.</p>
<i>Objet</i>
<p>Programme de restauration écologique des cours d'eau et milieux aquatiques.</p>
<p>Janvier 2021</p>

Cartes Chantiers « Vitrines »



Légende

Actions de restauration

Prop_Act_lin

Remédiation de cours d'eau

Pose d'une clôture mobile électrifiée

Prop_Act_pt

Effacement de plan d'eau

Ennoiement de la chute

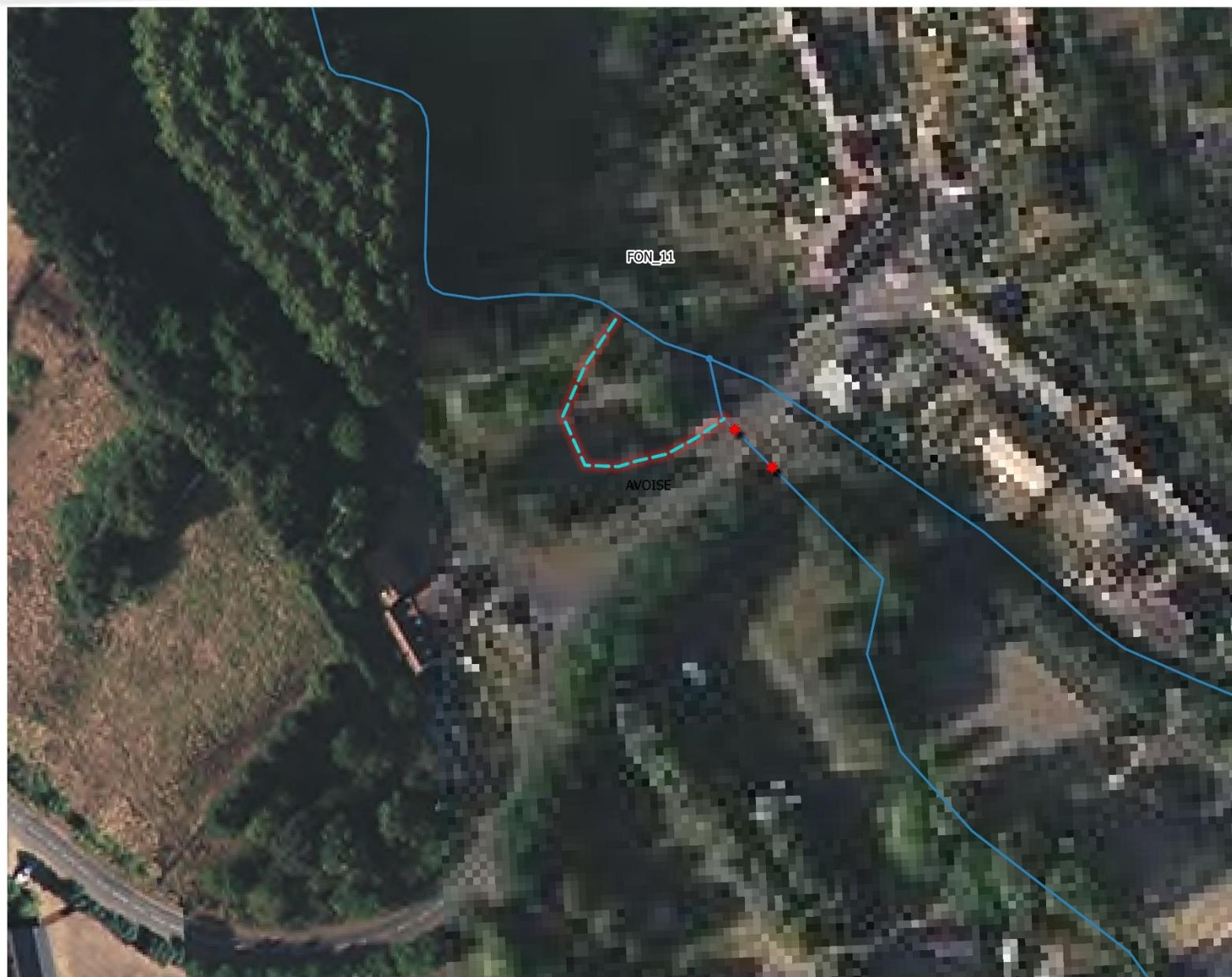
Tonne ou bac de prairie

Aménagement d'un ouvrage de franchissement

Une rencontre des propriétaires et des techniciens ont permis d'identifier ce plan eau comme une contrainte en raison d'une très forte population de ragondin. Le plan eau n'a sensiblement pas d'usage spécifique.

Une restauration de l'écoulement par suppression du plan d'eau est envisageable pour eux. Celle-ci doit s'accompagner d'une restauration et d'aménagements complémentaires de part et d'autre pour apporter une plus-value intéressante sur ce secteur.

Une vigilance devra être prise quant à la présence potentielle d'espèces protégées



Légende

Actions de restauration

Prop_Act_lin

Reméandrage de cours d'eau

Prop_Act_pt

Equipement par un dispositif de franchissement

Il s'agit ici de mettre en place un bras de contournement pour assurer la continuité écologique au niveau du lavoir communal et de la chute en surverse présente.

Des aménagements pour le franchissement de l'ouvrage routier sont également nécessaires.

Une étude complémentaire devra être menée par le syndicat en lien avec la commune.



Légende

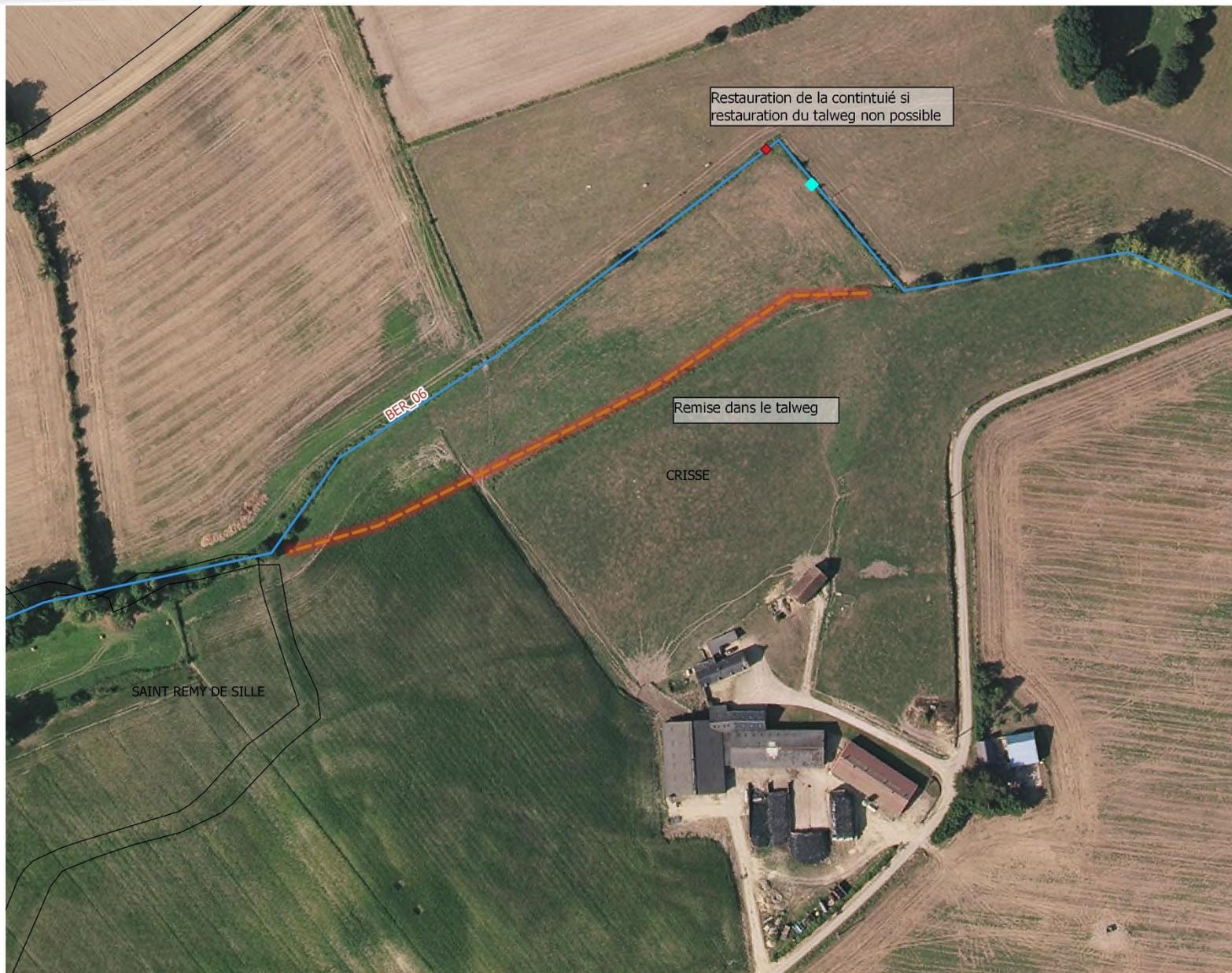
Actions de restauration

Prop_Act_lin

Remise dans le fond de vallée, talweg

Le cours d'eau actuel n'est pas positionné correctement et rectifié.

L'objectif est de repositionner le cours d'eau dans son talweg naturel. Le tracé ici n'est pas défini, le cours d'eau ayant un fonctionnement temporaire en période estivale, une confirmation de son fonctionnement sera à définir avant travaux afin de placer précisément le futur tracé.



Légende

Actions de restauration

Prop_Act_lin

Remise dans le fond de vallée, talweg

Prop_Act_pt

Ennoiment de la chute par la création de rampe

Suppression d'un ouvrage

Le cours d'eau actuel est perché au Nord et n'est pas positionné correctement. Il entraîne des débordements en cas de crue sur les parcelles agricoles aval.

L'objectif est de repositionner le cours d'eau dans son talweg naturel.

A défaut si l'opération ne peut se faire il faudra envisager de restaurer la continuité sur les petits ouvrages. Ces derniers seront potentiellement à supprimer malgré tout si le cours d'eau doit être recomblé.